



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ VARIOCUT B 30

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit VARIOCUT B 30

Numéro du produit 62207

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Fluide de travail des métaux.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
+33 (0)1 85 57 46 00
SDS.EMEA@univarsolutions.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)

Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Sds No. 62207

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non Classé

2.3. Autres dangers

Le produit a un effet de délipidation de la peau.

Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

VARIOCUT B 30

HYDROCARBONS, C15-C20, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <0.03% AROMATICS			>= 25 - <= 50%
Numéro CAS: —	Numéro CE: 934-956-3	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119827000-58-XXXX	
Classification Asp. Tox. 1 - H304			

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC			>= 10 - <= 25%
Numéro CAS: 64742-54-7	Numéro CE: 265-157-1	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119484627-25-XXXX	
Classification Asp. Tox. 1 - H304			

DISTILLATES (PETROLEUM) SOLVENT DEWAXED HEAVY PARAFFINIC			>= 10 - <= 25%
Numéro CAS: 64742-65-0	Numéro CE: 265-169-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471299-27-XXXX	
Classification Asp. Tox. 1 - H304			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin.
Contact cutané	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon ou utiliser un nettoyeur homologué pour la peau. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

VARIOCUT B 30

Inhalation	Danger par inhalation peu probable à cause de la faible pression de vapeur du produit à température ambiante. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Nausées, vomissements. Diarrhée.
Contact cutané	Le produit a un effet de délipidation de la peau. Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Délipidation, assèchement et gerçures de la peau. Irritation. Eczéma/dermatite de contact.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Irritation. Larmoiement abondant.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées
------------------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées. Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.
Produits de combustion dangereux	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO ₂). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes de soufre (SO _x).

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

VARIOCUT B 30

Précautions individuelles

Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Evacuer la zone. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau. S'assurer qu'une protection respiratoire appropriée est portée pendant l'enlèvement des déversements dans des zones confinées. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Approcher le déversement contre le vent. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Prévoir une ventilation suffisante. S'assurer qu'une protection respiratoire appropriée est portée pendant l'enlèvement des déversements dans des zones confinées. Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Nettoyer soigneusement les objets et zones contaminés, en respectant les réglementations en matière d'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Prévoir une ventilation suffisante. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Ne pas utiliser dans des espaces confinés sans une ventilation suffisante et/ou un appareil de protection respiratoire. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Les résidus restants dans les conteneurs vides peuvent être dangereux. Ne pas réutiliser les conteneurs vides. Nettoyer chaque jour les équipements et la zone de travail. Faire attention aux sols et autres surfaces qui peuvent devenir glissants.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

VARIOCUT B 30

Précautions de stockage

Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil. Garder le conteneur fermé hermétiquement quand il n'est pas utilisé. Stocker seulement dans des conteneurs correctement étiquetés. Garder sous clef. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Eviter le contact avec des oxydants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC (CAS: 64742-54-7)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 5.4 mg/m³
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.2 mg/m³

DISTILLATES (PETROLEUM) SOLVENT DEWAXED HEAVY PARAFFINIC (CAS: 64742-65-0)

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

DNEL Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 5.4 mg/m³
Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.2 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées.

VARIOCUT B 30

Protection des mains	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de 0.35 mm. Pour une exposition jusqu'à 8 heures, porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc nitrile. Il est recommandé de changer fréquemment.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.
Mesures d'hygiène	Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Prendre des précautions pour éviter le contact avec les contaminants en enlevant les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.
Protection respiratoire	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être basé sur les niveaux d'exposition, les dangers du produit et les limites d'utilisation en sécurité de l'appareil sélectionné. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à vapeurs organiques. Filtre combiné, type A2/P2. Filtre à particules, type P1. Les cartouches à filtres anti-gaz et filtres combinés conformes à la norme européenne NF EN 14387. Filtres à particules conformes à la norme européenne NF EN 143. Demi-masques et quarts de masques respiratoires à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 140. EN 136/140/141/145/143/149
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Vérifier les émissions des équipements de ventilation ou de procédé de fabrication pour s'assurer qu'ils sont en conformité avec les exigences réglementaires de protection environnementale. Dans certains cas, les laveurs de fumées, les filtres ou les modifications techniques des équipements de procédé seront nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux acceptables.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Claire (ou pâle). Ambré.
Odeur	Aucune information disponible.
Seuil olfactif	Pas d'information disponible.
pH	Pas d'information disponible.
Point de fusion	Pas d'information disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.
Point d'éclair	> 160°C Méthode Cleveland à vase ouvert.
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible.

VARIOCUT B 30

Facteur d'évaporation	Pas d'information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Pas d'information disponible.
Autre inflammabilité	Pas d'information disponible.
Pression de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité de vapeur	Pas d'information disponible.
Densité relative	< 1.0 @ 20°C
Densité apparente	Pas d'information disponible.
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Pas d'information disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Pas d'information disponible.
Température de décomposition	Pas d'information disponible.
Viscosité	22.5 mm ² /s @ 40°C
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucune information disponible.
----------------------------	--------------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.
-------------------	---

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
---	--

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.
----------------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Eviter le contact avec des oxydants.
-------------------------------	--------------------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

VARIOCUT B 30

Produits de décomposition dangereux	Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO ₂). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes de soufre (SO _x).
--	--

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Pas de données de test particulières disponibles.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Pas de données de test particulières disponibles.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas de données de test particulières disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Pas d'information disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Pas d'information disponible.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction - développement Pas d'information disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

Inhalation

Danger par inhalation peu probable à cause de la faible pression de vapeur du produit à température ambiante. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

VARIOCUT B 30

Ingestion	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Nausées, vomissements. Diarrhée.
Contact cutané	Le produit a un effet de délipidation de la peau. Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Délipidation, assèchement et gerçures de la peau. Irritation. Eczéma/dermatite de contact.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Rougeurs. Irritation. Larmolement abondant.

Informations toxicologiques sur les composants

HYDROCARBONS, C15-C20, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <0.03% AROMATICS

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) OECD 401

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 3 160,0

Espèces Lapin

Indications (DL₅₀ cutanée) OECD 402

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 5 266,0

Espèces Rat

Indications (CL₅₀ inhalation) OECD 403

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 5 266,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Pas d'information disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'information disponible.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagenicité sur les cellules germinales

VARIOCUT B 30

Essais de génotoxicité - in vitro Négatif. Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

Inhalation Les vapeurs à fortes concentrations sont narcotiques. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Danger d'aspiration en cas d'ingestion. L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique. Peut provoquer une irritation. Nausées, vomissements. Diarrhée.

Contact cutané Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.

Contact oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat OECD 401

Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL₅₀ mg/kg) 5 000,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Rat OECD 402

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation (CL₅₀ vapeurs mg/l) 5 000,0

Espèces Rat

VARIOCUT B 30

Indications (CL₅₀ inhalation) DL₅₀ >5000 mg/l, Inhalatoire, Vapeur OECD 403

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 5 000,0

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Non irritant. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Cancérogénicité

Cancérogénicité Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Toxicité pour la reproduction - développement Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Inhalation L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par vomissement peut causer une pneumonie chimique.

VARIOCUT B 30

Contact cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.
Organes cibles	Système respiratoire, poumons Système nerveux central

DISTILLATES (PETROLEUM) SOLVENT DEWAXED HEAVY PARAFFINIC

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ >5000 mg/kg, Orale, Rat OECD 401

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ >5000 mg/kg, Cutanée, Rat OECD 402

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) DL₅₀ >5000 mg/l, Inhalatoire, Vapeur OECD 403

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Non irritant. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut provoquer une irritation oculaire temporaire. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Non sensibilisant.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Cancérogénicité

Cancérogénicité Il n'y a aucune preuve que ce produit puisse provoquer un cancer. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires

Toxicité pour la reproduction - développement Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

VARIOCUT B 30

Exposition répétée STOT rép.	Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une exposition répétée. Ces informations sont basées sur des données de test de produits similaires
<u>Danger par aspiration</u>	
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Inhalation	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.
Ingestion	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. La pénétration des gouttelettes du produit dans les poumons par inhalation, par ingestion ou par vomissement peut causer une pneumonie chimique.
Contact cutané	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.
Organes cibles	Système respiratoire, poumons Système nerveux central

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS, C15-C20, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <0.03% AROMATICS

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

DISTILLATES (PETROLEUM) SOLVENT DEWAXED HEAVY PARAFFINIC

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas de données sur l'écotoxicité de ce produit.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS, C15-C20, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <0.03% AROMATICS

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 heures: > 1028 mg/l, OECD 203

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, >: > 3193 mg/l, Invertébrés d'eau de mer

VARIOCUT B 30

Toxicité aiguë - plantes aquatiques Cl_{50} , 72 hours: >10000 mg/l, Algues

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

DISTILLATES (PETROLEUM) SOLVENT DEWAXED HEAVY PARAFFINIC

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

12.2. Persistence et dégradabilité

Persistence et dégradabilité Le produit devrait être biodégradable.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS, C15-C20, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <0.03% AROMATICS

Persistence et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation (%) 74: 28 jours

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC

Persistence et dégradabilité Intrinsèquement biodégradable.

Biodégradation Eau - Dégradation 60%: < 28 jours

DISTILLATES (PETROLEUM) SOLVENT DEWAXED HEAVY PARAFFINIC

Persistence et dégradabilité Intrinsèquement biodégradable.

Biodégradation Eau - Dégradation <60%: 28 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS, C15-C20, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <0.03% AROMATICS

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC

Potentiel de bioaccumulation Le produit contient des substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage : >3.5 Valeur estimée.

DISTILLATES (PETROLEUM) SOLVENT DEWAXED HEAVY PARAFFINIC

VARIOCUT B 30

Potentiel de bioaccumulation Le produit contient des substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage : >3.5 Valeur estimée.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est insoluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS, C15-C20, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <0.03% AROMATICS

Mobilité Le produit est non miscible dans l'eau et se répandra à la surface de l'eau.

Tension de surface 0.0249 mN/m @ @25°C

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC

Mobilité Le produit contient des substances qui sont insolubles dans l'eau et qui sédimentent dans les hydrosystèmes.

DISTILLATES (PETROLEUM) SOLVENT DEWAXED HEAVY PARAFFINIC

Mobilité Le produit contient des substances qui sont insolubles dans l'eau et qui sédimentent dans les hydrosystèmes.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS, C15-C20, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <0.03% AROMATICS

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

DISTILLATES (PETROLEUM) SOLVENT DEWAXED HEAVY PARAFFINIC

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

HYDROCARBONS, C15-C20, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <0.03% AROMATICS

Autres effets néfastes Non disponible.

DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC

VARIOCUT B 30

Autres effets néfastes Non applicable.

DISTILLATES (PETROLEUM) SOLVENT DEWAXED HEAVY PARAFFINIC

Autres effets néfastes Non applicable.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale	Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Ne pas percer ou incinérer, même vide. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.
Méthodes de traitement des déchets	Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin
Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

**Code de consignes
d'intervention d'urgence** •3Z

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC** Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

VARIOCUT B 30

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

Inventaires

États-Unis (TSCA)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Japon (ENCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Taïwan (TCSI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

VARIOCUT B 30

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

C'est la première version.

Date de révision

12/05/2021

Numéro de version

1.000

Numéro de FDS

62207

Statut de la FDS

Approuvé.

VARIOCUT B 30

Mentions de danger dans leur intégralité H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Signature Jacq Pattinson

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.